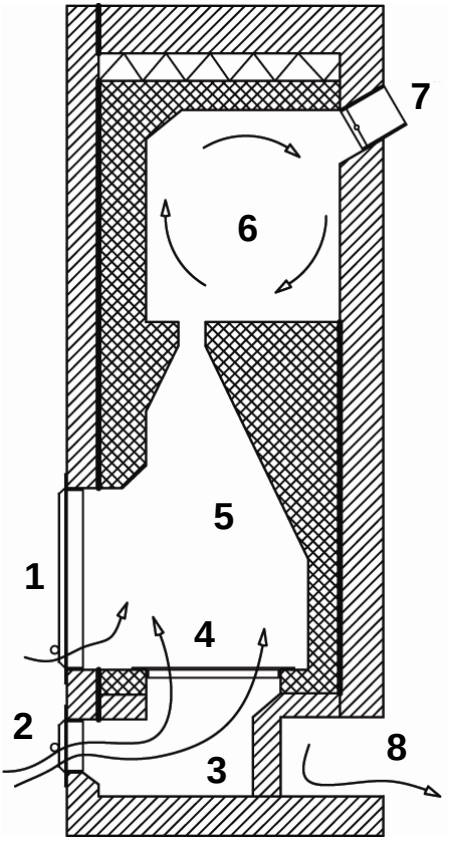
GUIDE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION DES PORTES DE FOYER

FRANÇAIS

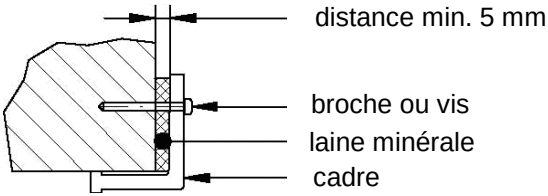
1. Porte de foyer
2. Porte du cendrier
3. Chambre pour cendres (cendrier)
4. Âtre
5. Chambre de combustion
6. Zone de combustion secondaire
7. Conduit supérieur
8. Conduit inférieur



1. INSTALLATION

Les portes de foyer Design-HTT sont des ensembles prêts à être assemblés. Le cadre de la porte peut être intégré au foyer soit pendant la phase de maçonnerie avec des broches, soit après la phase de maçonnerie, à l'aide de vis. Si vous utilisez des broches, le cadre doit être fermement attaché lors de la phase de maçonnerie et de sêchage. Si vous utilisez des vis, le cadre doit être attaché en perçant des trous de Ø 4 mm dans la maçonnerie et en utilisant des vis de Ø 5 mm. Lorsque vous utilisez des vis, celles-ci ne doivent pas générer de tension pour le cadre, ne les serrez donc pas trop fermement au cadre.

En raison de la différence de dilatation thermique entre la pierre et les pièces en fonte, vous devez laisser un trou de 5 mm entre le cadre et la maçonnerie, qui doit être rempli de laine minérale (incluse), comme vous pouvez le voir sur l'image ci-dessous. Le trou d'installation dans la maçonnerie doit être au minimum 420 x 420 mm pour le cadre de dimensions 410 x 410 mm.



La porte de foyer peut être recouverte pendant la phase de maçonnerie, par exemple avec de l'huile de cuisson. Il est également possible de détacher la porte du cadre pour la durée d'installation.

Le sol autour du foyer doit être protégé des flammèches ; la surface protégée doit atteindre au moins 10 cm de chaque côté de la porte et 40 cm devant. Vous pouvez choisir la solution de protection du sol que nous proposons.

2. UTILISATION

Vous devez laisser le temps au nouveau foyer de sêcher, et respecter les instructions du fabricant. L'ensemble des pièces en fonte du foyer doivent être nettoyées avant la première flambée. Le fonctionnement de la porte du foyer doit être également vérifié.

Il est recommandé d'utiliser un bois sec et de taille égale pour avoir la meilleure capacité de chauffage. Le bois doit être placé aussi loin que possible des surfaces vitrées, la distance minimum étant de 15 cm.

Les arrivées d'air que constituent la porte du cendrier et celles de la porte du foyer doivent être maintenues ouvertes lors de l'allumage, de manière à ce qu'il y ait suffisamment d'air de combustion. Le niveau d'air entrant peut être ajusté via les arrivées d'air des portes du cendrier et du foyer.

Les parties en verre et métal de la porte du foyer vont chauffer très fort pendant la flambée. Évitez donc tout contact direct.

En raison des dangers liés au monoxyde de carbone, ne pas fermer le clapet de désenfumage avant que la combustion ne soit complètement terminée et les braises éteintes.

3. ENTRETIEN

Les fonctions d'entretien les plus importantes sont le retrait des cendres de la chambre pour cendres, ainsi que le ramonage de la cheminée. En respectant ceci, l'air de combustion pourra facilement se déplacer et la grille de l'âtre restera plus longtemps en parfait état.
La vis de fixation de la vitre et la charnière de la porte doivent être contrôlées et resserrées régulièrement. En raison de la dilatation thermique, les vis ne doivent pas être trop serrées.
Les taches pouvant apparaître sur les portes et vitres peuvent être éliminées en appliquant une serviette humidifiée ou un détergent alcalin. Les taches les plus coriaces peuvent être éliminées en appliquant de l'huile de cuisson. La suie déposée sur la vitre peut être éliminée par un détergent abrasif. Après le nettoyage, les pièces en fonte peuvent être essuyées avec de l'huile de cuisson pour éviter de corroder. Si nécessaire, les pièces en fonte peuvent être peintes avec une peinture résistant à la chaleur (400°C). Vous trouverez ce type de peinture généralement dans les quincailleries.

4. CONDITIONS DE GARANTIE

1. PISLA OY accorde une garantie pour ses produits pour foyers pour une durée de 12 mois, à condition que le produit ait été utilisé conformément aux instructions, et que le foyer ait été construit selon la législation finlandaise pour les constructions. La garantie est valide à compter du jour d'achat, et est vérifée par la preuve d'achat.
2. La garantie couvre les erreurs de matériaux, de fabrication et de conception qui sont notifiées au fabricant pendant la durée de garantie. Les défauts seront corrigés afin de remettre le produit en état de fonctionner.
3. La garantie ne concerne pas les erreurs liées à un usage normal et une installation ou un entretien inappropriés ou erronés.
4. Le droit de garantie n'ouvre aucune compensation liée à des défauts ou coûts indirects.
5. L'acheteur est responsable de livrer les pièces défaillantes au fabricant. Ces pièces défaillantes qui seront remplacées appartiennent au fabricant.
6. Dans le cas où le défaut du produit n'est pas couvert par la garantie, la réparation et les coûts de livraison seront à la charge du client.
7. Selon ces conditions de garantie, le terme « acheteur » renvoie à la personne qui possède ou utilise le produit. Si le propriétaire est amené à changer pendant la période de garantie, la garantie prend fin.

Lorsque le défaut est constaté, le fabricant doit en être informé sous 14 jours. La notification de défaut doit contenir les informations suivantes : code produit, type de défaut, et coordonnées de l'acheteur.

Dans l'hypothèse où le défaut ne peut être réparé dans un délai raisonnable, l'acheteur a le droit de demander une remise égale à la valeur du défaut, ou annuler sa commande. En cas d'annulation, le prix d'achat sera restitué à l'acheteur et le produit renvoyé au fabricant. Dans ce cas, l'acheteur doit présenter la preuve d'achat originale ou prouver son achat par tout autre moyen comparable.

Distributeur

/

Date

www.pisla.fr